

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
du 24 septembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-quatre septembre à 20 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Patricia BRAULT, Maire

ETAIENT PRESENTS : MM MARCHAIS. Mme DAMANGE. MM BROSSARD. BRAULT. Mmes JUIN. ROBIN. MAZZONI. FAYOL. DUGUE

ETAIENT ABSENTS : MM BANNIER. RIBOULET excusés, Mme GONNEAU. MM WATTELLE. LOISEAU

- Monsieur Jean-Pierre RIBOULET a donné pouvoir à Monsieur Pierre BROSSARD
- Monsieur Arnaud BANNIER a donné pouvoir à Madame Patricia BRAULT

=====

Date de la convocation : 19 septembre 2018

Secrétaire de séance : Madame Sylvie JUIN

ORDRE DU JOUR :

- *Démission de son poste d'Adjoint de Mr Bernard MARCHAIS : élection d'un nouvel adjoint*
- *Communauté de Communes Loches Sud Touraine : rapport de la CLECT (Commission Local d'Evaluation des Charges Transférées) – Délibération*
- *Projet : réalisation d'un bassin d'orage à « La Pierre à Vinaigre » : nouvelle estimation des travaux suite au document « Etude d'incidence loi sur l'eau »*
- *Travaux de voirie : traversée de route – rue Joseph Pinet*
- *Remplacement des menuiseries à l'Ecole : devis complémentaire de l'Ent. DUBOIS*
- *Implantation antenne téléphonique ORANGE – Local technique*
- *Salle des Fêtes – travaux d'accessibilité : aménagement d'une plateforme avec garde-corps*
- *Questions diverses :*
 - . *Garderie Périscolaire : règlement par chèque CESU-Garde d'enfant*
 - . *Déploiement de la fibre optique : adressage de toutes les habitations, création d'une commission*
 - . *Communauté de communes Loches Sud Touraine : information sur les dotations reçues par les communes*
 - . *Point sur l'avancement du dossier : aménagement d'une halle et d'un espace public (bâtiment du Relais de Touraine)*

Pas d'observation sur le compte-rendu du 9 juillet 2018

**OBJET – DEMISSION DE SON POSTE D'ADJOINT DE Monsieur Bernard MARCHAIS
– Dossier n°1**

Mme le Maire donne lecture d'un courrier émanant de Monsieur Bernard MARCHAIS qui souhaite démissionner à compter du 30/09/2018 de son poste d'Adjoint pour raisons personnelles.

Elle précise que le courrier a été transmis à Monsieur le Sous-Préfet pour acceptation, il est nécessaire que la démission soit acceptée pour procéder à l'élection d'un nouvel adjoint. Monsieur Bernard MARCHAIS prend la parole et remercie l'ensemble de l'équipe municipale, il précise qu'il restera conseiller municipal.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES LOCHES SUD TOURAINE : RAPPORT DE LA CLECT
(Commission Local d'Évaluation des Charges Transférées) – Délibération –
Délib. n°46-02/09/18**

Mme le Maire expose que la commission locale d'évaluation des charges transférées de Loches Sud Touraine a validé le 29 mai 2018 le rapport final sur les charges transférées au 1^{er} janvier 2018, conformément à l'article 1609 nonies C du Code des impôts.

Le Maire présente le rapport transmis par le Président de la CLECT.

Le Maire précise que les conseils municipaux sont maintenant appelés à se prononcer à la majorité qualifiée et dans un délai de trois mois suivant la transmission de ce rapport en application de l'article 1609 nonies C du Code des impôts.

Vu l'article 1609 nonies C du Code des impôts

Vu le rapport final sur les charges transférées au 1^{er} janvier 2018 validé par la commission locale d'évaluation des charges transférées de Loches Sud Touraine en date du 29 mai 2018

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **VALIDE le rapport de la CLECT tel que présenté et annexé à la présente délibération**

OBJET – PROJET : REALISATION D'UN BASSIN D'ORAGE A « LA PIERRE A VINAIGRE » - NOUVELLE ESTIMATION DES TRAVAUX SUITE AU DOCUMENT D'INCIDENCE LOI SUR L'EAU – Délib. n°47-03/09/18

Mme le Maire rappelle le projet de réalisation d'un bassin d'orage à « La Pierre à Vinaigre », il est précisé que suite à l'étude d'incidence « Loi sur l'Eau », il est nécessaire de revoir le dimensionnement du bassin d'orage prévu.

Ce nouveau dimensionnement a pour conséquence l'augmentation du coût des travaux.

Le coût total estimé des travaux s'élève à 143 449.15 € H.T. (compris les travaux de traversée de route réalisés en 2018).

Il est précisé que ce dossier a fait l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental, et qu'un accord de subvention est intervenu pour un montant de 41 572.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE de surseoir aux travaux**
- **DECIDE de poursuivre l'acquisition du terrain en cours pour la réalisation du bassin d'orage y compris les frais de bornage**

**OBJET – TRAVAUX DE VOIRIE : TRAVERSEE DE ROUTE – RUE JOSEPH PINET –
Délib. n°48-04/09/18**

Mme le Maire rappelle le problème d'évacuation des eaux pluviales rue Joseph Pinet.

Il est proposé d'effectuer des travaux pour faciliter l'évacuation des eaux.

Deux devis ont été reçus :

- | | | |
|---|--|---------------------|
| - | ETS ROBIN – Saint Rémy sur Creuse | 1203.00 € HT |
| - | EURL JOUBERT – ABILLY | 2526.20 € HT |
| - | | |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE de retenir la proposition des ETS ROBIN de Saint Rémy sur Creuse pour un montant de 1203.00 € HT**

**OBJET – REMPLACEMENT DES MENUISERIES A L'ECOLE : DEVIS
COMPLEMENTAIRE DE L'ENTREPRISE DUBOIS – Délib. n°49-05/09/18**

Mme le Maire rappelle les travaux de remplacement de menuiseries dans la classe maternelle et dans la classe GS-CP. Elle précise que deux fenêtres n'ont pas été remplacées par omission.

Les travaux de remplacement de ces deux fenêtres pourraient être pris en charge dans les mêmes conditions dans le cadre du programme CEE/TEPC par l'intermédiaire de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine.

Il est présenté le devis établi par les ETS DUBOIS de SEPMES pour un montant de 2 695.00 € H.T.

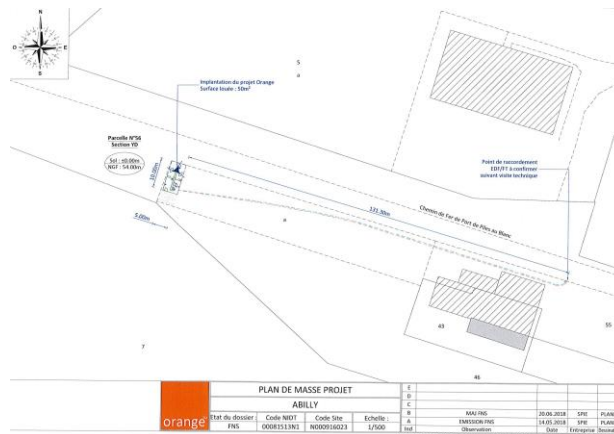
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DONNE son accord pour le remplacement de ces deux fenêtres par les ETS DUBOIS de SEPMES pour un montant de 2 695.00 € HT**

**OBJET – IMPLANTATION ANTENNE TELEPHONIQUE ORANGE : LOCAL TECHNIQUE
– DELIBERATION SUR LE BAIL CONCLU ENTRE LA COMMUNE D'ABILLY et LA STE
ORANGE – Délib. n°50-06/09/18**

Mme le Maire rappelle le projet d'implantation d'antenne ORANGE au local technique avenue des Termelles et l'accord de principe qui avait été donné.

Elle précise que l'implantation est maintenant déterminée et il a été reçu le bail donnant toutes les précisions sur les conditions de location, le terrain serait loué moyennant un loyer annuel de 1 500.00 €.



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DONNE son accord sur l'implantation de l'antenne selon le plan ci-dessus**
- **PRECISE que la partie louée sera nettoyée et débarrassée par le preneur**
- **CHARGE Mme le Maire de signer le bail joint à la présente délibération**

**OBJET – TRAVAUX D'ACCESSIBILITE A LA SALLE DES FÊTES : AMENAGEMENT
D'UNE PLATEFORME AVEC GARDE-CORPS – Délib. n°51-07/09/18**

Mme le Maire rappelle que dans le cadre de l'Ad'AP (agenda d'accessibilité programmée), il a été prévu un aménagement de la salle des fêtes afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Il est proposé :

d'une part :

- **l'installation d'une plateforme avec chasse roues, deux devis ont été reçus :**

Entreprise PAWULA – DESCARTES 3 561.00 € H.T.
Entreprise BEAUVAIS – CUSSAY 3 720.00 € H.T.
A savoir que le devis de l'entreprise PAWULA comprend également la modification de la porte de la salle des fêtes pour un montant de 675.00 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE de retenir la proposition de l'entreprise PAWULA – DESCARTES pour un montant de 3561.00 € H.T.**

d'autre part :

- **L'installation d'un garde-corps pour la plateforme, deux devis ont été reçus :**
Entreprise LAMBERT – ABILLY (garde corps en alu) 6 100.00 € H.T.
Entreprise HENAULT-GALVAING – DESCARTES 3 170.00 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE de retenir la proposition de l'entreprise HENAULT-GALVAING – DESCARTES pour un montant de 3 170.00 € H.T.**

OBJET – QUESTIONS DIVERSES – Dossier n°8 :

- ✓ **Règlement frais de garderie par chèque CESU – Délib. n°52-08/09/18 :**

Madame le Maire précise qu'elle a été sollicitée par un parent d'élèves dont les enfants fréquentent la garderie périscolaire. Celui-ci bénéficie de chèque CESU – garde d'enfants, il demande la possibilité de régler la garderie avec ce moyen de paiement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE d'accepter comme moyen de paiement pour la garderie périscolaire les chèques CESU – Garde d'enfants**
- ✓ **Déploiement de la fibre optique – adressage de toutes les habitations – création d'une commission :**

Madame le Maire rappelle que la fibre optique sera déployée sur la commune en 2020, il convient que toutes les habitations soient pourvues d'une adresse complète, n° + rue ou n° + lieu-dit.

Pour effectuer ce relevé, il est proposé la mise en place d'une commission afin de déterminer les adresses non complètes.

Après discussion, il est décidé que les membres du conseil municipal se regroupent par deux ou trois et que chaque groupe constitué prenne en charge un secteur déterminé, un plan sera remis à chaque groupe.

- ✓ **Communauté de Communes Loches Sud Touraine :**

Mme le Maire donne un compte-rendu sur les montants des dotations de péréquation de l'ensemble des communes de la communauté de communes ;

✓ **Point sur l'avancement du dossier : Aménagement d'une halle et d'un espace public – bâtiment du relais de touraine :**

Mme le Maire précise que l'achat du bâtiment sera finalisé le 25 septembre devant Maître Gilles ROY, notaire à DESCARTES

Une première réunion a eu lieu avec le maître d'œuvre Monsieur GARNIER et le Cabinet SOLIHA, deux réunions publiques auront lieu : le LUNDI 22 OCTOBRE : présentation de plusieurs scénarios d'aménagement, le LUNDI 12 NOVEMBRE : présentation du scénario retenu et modifié suite à la première réunion publique.

Suite du calendrier :

- Janvier 2019 – lancement de la consultation des entreprises
- Fin février 2019 – ouverture des plis et analyse des offres
- Mi-mars 2019 – lancement des travaux
- Mi-décembre 2019 – réception des travaux

✓ **Convention de partenariat avec le SDIS – Délib. n°53-08/09/18 :**

Madame le Maire précise qu'elle a rencontré le Capitaine Fadi CHAMI, chef du service développement du volontariat auprès du SDIS d'Indre et Loire et Monsieur Brice ROBIN, chef des sapeurs-pompiers d'ABILLY qui proposent la signature d'une convention entre la Commune d'ABILLY et le SDIS d'Indre et Loire pour pouvoir améliorer la disponibilité de certains sapeurs-pompiers volontaires.

Cette convention permettra aux sapeurs-pompiers volontaires lorsqu'ils seront engagés pour une mission de secours urgente et dont les enfants seront scolarisés à l'École Rose Grison d'ABILLY de laisser le ou leurs enfants à la garderie périscolaire ou à la cantine. Les frais seront pris en charge par la Municipalité d'ABILLY.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ la convention présentée**
- **CHARGE Mme le Maire de signer la convention qui sera annexée à la présente délibération.**

✓ **Effectif - Ecole Rose Grison – Année scolaire 2018-2019 :**

Madame le Maire indique que 83 élèves fréquentent l'école cette année, à noter que les effectifs sont en hausse.

✓ **Sujets divers abordés :**

- Arrêt de bus rue de la Chocolaterie, l'arrêt du bus scolaire ne se fait pas à l'endroit matérialisé sur la route
- Il est signalé la vitesse excessive des véhicules rue de Rives

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30

récapitulatif des dossiers traités et des délibérations prises

Nature	Références
- Démission de son poste d'adjoint de Monsieur Bernard MARCHAIS	Dossier n°1
- Communauté de Communes LOCHES SUD TOURAINE – Rapport de la CLECT (Commission Local d'Evaluation des Charges Transférées)	Délib. n°46-02/09/18
- Projet : réalisation d'un bassin d'orage à « La Pierre à Vinaigre » - Nouvelle estimation des travaux suite au document d'incidence Loi sur l'Eau	Délib. n°47-03/09/18
- Travaux de voirie : traversée de route – rue Joseph Pinet	Délib. n°48-04/09/18

- Remplacement des menuiseries à l'Ecole – Devis complémentaire de l'entreprise DUBOIS	Délib. n°49-05/09/18
- Implantation antenne téléphonique ORANGE – Local Technique – Délibération sur le bail conclu entre la Commune et la Sté ORANGE	Délib. n°50-06/09/18
- Travaux d'accessibilité à la Salle des Fêtes – aménagement d'une plateforme avec garde-corps	Délib. n°51-07/09/18
- Questions diverses : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Règlement frais de garderie par chèque CESU ✓ Déploiement de la fibre optique – adressage de toutes les habitations – création d'une commission ✓ Communauté de Communes LOCHES SUD TOURAINE ✓ Point sur l'avancement du dossier : aménagement d'une halle et d'un espace public – bâtiment du Relais de Touraine ✓ Convention de partenariat avec le SDIS ✓ Effectif – Ecole Rose Grison – Année scolaire 2018-2019 ✓ Sujets divers abordés 	Dossier n°8 Délib. n°52-08/09/18 Délib. n°53-08/09/18

BRAULT P.	RIBOULET J.P. p*	MARCHAIS B.	DAMANGE I.	BROSSARD P.
LOISEAU T. A*	WATTELLE J. A*	MAZZONI M.	GONNEAU M. A*	FAYOL G.
BRAULT S.	JUIN S.	BANNIER A p*	ROBIN H.	DUGUÉ L.

P* pouvoir

A* absent